

Règlement intérieur d'action sociale 2026

Demande à adresser à la Caf de l'Indre

Demande établie par
un travailleur social

Demande « Subvention – ménager, mobilier, informatique et puériculture »

Identification du demandeur

Numéro allocataire :	
Nom et prénom de l'allocataire :	
Nom et prénom du conjoint :	
Nombre d'enfant(s) à charge ou à naître* :	
Adresse :	
N° de téléphone :	

*La déclaration de grossesse doit avoir été effectuée à la Caf pour bénéficier de cette aide.

Pour quel(s) motif(s) faites-vous cette demande de subvention ?

- ☐ Appareil ou mobilier usagé
- ☐ Acquisition pour changement de situation familiale (naissance, séparation...)
- ☐ Acquisition pour absence de l'appareil et/ou du mobilier souhaité
- ☐ Autre(s) : précisez le(s) motif(s)



Achat(s) envisagé(s)

Cette demande de subvention doit impérativement être présentée avant l'achat

Article(s) choisi(s)

.....

Montant total du devis

€

Joindre un devis chiffré et détaillé, établi par le commerçant,
et faire compléter la partie « commerçant » permettant la mise en place du tiers payant

La famille est-elle sous tutelle ? Oui ☐ Non ☐

Est-ce que la famille a un dossier de surendettement en cours ? ☐OUI ☐ NON

Pour les familles ayant un dossier de surendettement en cours, le travailleur social tient compte de la situation de la famille et de sa capacité de remboursement pour faire une demande de subvention ou une demande d'aide remboursable avec accord de la banque de France.

Cet accord s'obtient à l'aide du formulaire type, qui sera retourné accompagné des modalités de remboursement étudiées par les services de la CAF.

Ⓛ Attention, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre se réserve le droit de demander tout justificatif des ressources et charges.

Évaluation sociale

Pour rappel, toute demande d'aide financière est soumise à une décision des services de la Caf.

Nom de travailleur social :

Date et signature :

Renseignements concernant le commerçant pour le tiers-payant

A remplir directement par le commerçant lors de l'élaboration du devis :

Identification du Commerçant

Nom de l'entreprise :

Adresse :

.....
.....
.....

RIB :

N° de SIRET :

Clauses d'engagement du commerçant

Par la présente,

le commerçant déclare accepter d'être le bénéficiaire du tiers payant de la CAF de l'Indre dans le cadre de la demande « Subvention – ménager, mobilier, informatique et puériculture » déposée par

Mme/M.....

Accepter et respecter les conditions suivantes :

1. Autoriser la mise à disposition du matériel après encaissement de l'acompte de l'allocataire et transmission de la facture à la Caf36, sans attendre le règlement effectif de celle-ci.
2. Accepter les délais et les modalités de paiement appliqués par la Caf36.
3. Le devis remis à l'allocataire est valable pour une durée de deux (2) mois à compter de sa date d'émission.
4. Évolution du prix entre le devis et la facturation :
 - en cas d'augmentation du prix, le surcoût n'est pas pris en charge par la Caf ;
 - en cas de diminution du prix, la participation de la Caf est recalculée selon le taux applicable.
5. L'allocataire a été clairement informé(e) du reste à charge et s'engage à en assurer le règlement.

Fait à, le

Signature et/ou cachet du commerçant :